

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 286-2019
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.357

Déposée le: 25.11.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Abplanalp (Brienzwiler, UDC) (porte-parole)
Schilt (Utzigen, UDC)
Wandfluh (Kandergrund, UDC)

Cosignataires: 2

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Production d'électricité à partir de bois d'énergie à Mühleberg

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. préparer une installation de production d'électricité à partir de bois d'énergie sur le site de la centrale nucléaire de Mühleberg et d'évaluer quelle serait la technique de combustion la plus efficiente ;
2. rechercher des partenaires à même de se charger de l'exploitation ;
3. de négocier avec les propriétaires actuels de l'installation des conditions équitables pour l'utilisation en commun du site, la reconversion des éléments devenus inutiles (poste de transformation et autres) ainsi que d'éventuelles coopérations avec le personnel ;
4. de montrer au Grand Conseil les éventuelles lacunes de financement affichées par les investissements et l'exploitation, d'élaborer des propositions pour les combler et de demander des ressources financières à la Confédération.

Développement :

Sur le site de la centrale nucléaire de Mühleberg, qui sera mise à l'arrêt à la fin de l'année, on pourrait et devrait lancer une production d'électricité à partir de bois d'énergie. Certains éléments de l'installation, en particulier ceux servant à la fourniture d'électricité, pourraient éventuellement continuer d'être utilisées. Au vu du faible niveau de risque, une utilisation commune du site pour construire des entrepôts de stockage du bois et un dispositif de combustion adéquat devrait être rendue possible.

Les importants dégâts causés par les tempêtes ces dernières années et le fléau que constituent actuellement les bostryches pour de vastes zones du canton, voire d'Europe, ont provoqué et provoquent encore une hausse considérable des quantités de bois qui se décompose en forêt, inutilisé. Sur l'ensemble de la Suisse, le potentiel du bois de forêt inutilisé s'élève à plus de deux millions de mètres cube par an.

Avec la mise à l'arrêt de la centrale de Mühleberg, l'importation d'électricité va continuer d'augmenter. La production d'électricité à partir de bois d'énergie, par combustion ou par gazéification du bois, peut réduire cette carence. Le bois est très facile à stocker, la centrale peut être éteinte en quelques jours ou heures et mise à l'arrêt jusqu'à la saison d'importation d'électricité suivante.

Les centrales à bois ne sont actuellement pas concurrentielles face aux combustibles fossiles. Des fractions du Parlement fédéral étant disposés à poursuivre sur la voie du bois d'énergie, le Conseil-exécutif est chargé de demander des fonds au Conseil fédéral pour un éventuel projet.

Destinataire

- Grand Conseil